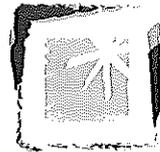


N° DEL/2024-042

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 15 avril 2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 8 avril 2024

PRESENTS (33)

Délégués titulaires (30) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (3) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. HAGHE Jean-Paul.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. CASSEZ Didier, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. MENUET Jean-François, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique.

Pouvoirs (5) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Muriel a donné procuration à M. DATIN Yves.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

Annule et remplace la précédente délibération transmise au contrôle de légalité le 19/04/2024 suite à une erreur matérielle.

Objet : Affectation des résultats de fonctionnement – Budget Principal – exercice 2023

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,
- **Statuant** l'affectation du résultat de fonctionnement sur l'exercice 2024,
- **Considérant** les éléments suivants :

POUR MEMOIRE	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	450 768,04 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	- 1 033 358,91 €
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/23	
Solde d'exécution de l'exercice	- 893 073,32 €
Solde d'exécution cumulé	- 1 926 432,23 €
RESTES A REALISER AU 31/12/23	
Dépenses d'investissement	725 330,83 €
Recettes d'investissement	1 875 429,87 €
SOLDE	1 150 099,04 €
SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/23	
Rappel du solde d'exécution cumulé	- 1 926 432,23 €
Rappel du solde des restes à réaliser	1 150 099,04 €
SOLDE DEFICITAIRE	- 776 333,19 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	- 15 423,87 €
Résultat antérieur reporté	450 768,04 €
TOTAL A AFFECTER	435 344,17 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 35 voix pour et 3 abstentions :

- **Décide** d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (au compte 1068)	435 344,17 €
Affectation complémentaire en réserve en excédent de fonctionnement (au compte 002)	0,00 €

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 3

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 26 avril 2024**

Le Président,



Charles FERRÉ